

Silvia Capanema

Conseillère départementale
du canton Saint-Denis/Stains

Monsieur Stéphane TROUSSEL
Président du Conseil départemental
de Seine-Saint-Denis
Hôtel du département
Esplanade Jean Moulin
93000 BOBIGNY

Bobigny, le 26 juin 2024

Monsieur le Président,

Je souhaite par ce courrier attirer votre attention sur des familles roms qui ont été expulsées le 15 mai dernier de leur bidonville. Une dizaine de familles vivaient sur le terrain du carrefour de la Briche et se sont réfugiées sur le parking du 6B à Saint-Denis.

Propriété du département, notre collectivité a obtenu gain de cause pour sa demande d'expulsion concernant ce terrain. Le tribunal a accordé un délai jusqu'au 27 juillet 2024 aux familles.

Expulsées, ces familles roms se retrouvent dans des conditions de vie et d'accueil extrêmement précaires, car sans infrastructure, cela génère des problèmes au quotidien, d'hygiène, de gestion des déchets, de sécurité pour ces populations en errance pouvant en conséquence générer aussi des nuisances pour les riverains. Il s'agit aussi de question de santé publique, de dignité pour toutes et tous et plus largement de droits humains auxquels chacune et chacun peut prétendre.

Nous savons que la population rom subit depuis toujours le racisme, est exclue et marginalisée.

Leur situation implique un accompagnement solide, en créant des liens et en les maintenant pour trouver des solutions pérennes pour ces populations particulièrement stigmatisées.

Nous nous devons de faire le maximum en notre pouvoir en ce sens pour donner les moyens aux acteurs notamment aux associations comme le propose la Voix des Roms qui a le savoir-faire d'agir et d'accompagner ces familles.

Le groupe de l'opposition à Saint-Denis, lors d'une question écrite au conseil municipal du 6 juin dernier, questionnait l'action et l'engagement des collectivités et faisant écho à trouver une solution de conventionnement et d'habitat transitoire.

Malheureusement, la réponse apportée par la mairie de Saint-Denis n'a pas été à la hauteur. Pourtant, les collectivités ont une responsabilité.

Le Conseil départemental, avec ses partenaires institutionnels, n'est-il pas en mesure de trouver un terrain de façon transitoire et d'impulser un autre regard, une autre façon de faire, dans l'intérêt général ?

En ce sens, la mairie de Saint-Denis doit revoir sa position.

Il ne s'agit pas de polémiquer pour polémiquer, mais ensemble de reconstruire un lien avec ces familles et de trouver avec tous les acteurs concernés des solutions vraiment et dignes, ici, temporaires, mais aussi au-delà pour résorber les bidonvilles.

En ces temps sombres, où l'extrême droite et son idéologie raciste sont au bord du pouvoir, la gauche est unie dans le pays. Soyons en digne dans l'action concrète et sur le terrain.

Je vous invite à prendre connaissance de la copie du courrier que j'ai adressé au maire de Saint-Denis.

Je suis certaine, Monsieur le Président, que vous accorderez la plus grande attention à ce courrier.

Restant à disposition pour en discuter, je vous adresse l'expression de mes salutations distinguées.

Silvia Capanema